

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

**Séance publique du LUNDI 8 OCTOBRE 2018 à 8h30**      Date de convocation : 2 octobre 2018

<b>Délibération</b>
<b>N°B2018_123</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>Votants :</b>	<b>20</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>20</b>
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : Alain FABRE**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Alain FABRE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

**EXCUSES :** Didier CODORNIU, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Serge LALLEMAND,

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** Jacques BLAYA,

**Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Politique de la ville**

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE – Crédits sollicités par le Grand Narbonne dans le cadre du Contrat de Ville**

Sur un reliquat du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires pour 2018, le Grand Narbonne propose deux actions à mener d'ici la fin d'année :

1/ DRESSING SOLIDAIRE : 6 100 €

Le projet a pour objectif de favoriser une plus grande confiance en soi pour un retour à l'emploi, par la mise à disposition de vêtements appropriés en complément d'un accompagnement.

C'est donc la création d'un vestiaire à disposition des publics soit en situation d'emploi ou de formation, soit à la recherche d'un emploi, avec la mise en place en parallèle d'ateliers collectifs (travail sur l'estime de soi par exemple avec des ateliers Théâtre, photos, sophrologie...) ou individuels (conseil sur son image-"relooking"-simulation filmée pour un entretien professionnel...)

D'ici la fin de l'année, le projet consiste en la préparation de la mise en œuvre de cette action début 2019:

- Par la recherche de collaboration avec les structures d'insertion par l'activité ou des coopératives d'activité pour le volet vestiaire, avec prospection et récupération de vêtements

## N°B2018\_123 (2)

neufs ou d'occasion en bon état auprès de particuliers ou d'enseignes de vêtements et éventuellement petite remise en état.

- Par la recherche de prestataires pour l'animation des ateliers individuels et collectifs (socio-esthétique, théâtre...);

- Par l'équipement des locaux à IN'ESS permettant l'accueil des publics, les essayages et les ateliers.

2/ MICRO-FOLIES : 10 000 €

Le ministère de la Culture et le Ministère de la Cohésion des territoires, dans un courrier adressé le 2 mai 2018 aux Directions régionales des Affaires Culturelles et aux Directions Régionales de jeunesse et Sport, soulignent l'importance des pratiques artistiques et culturelles dans les territoires les plus fragiles.

A ce titre, les deux ministères souhaitent accompagner, dès 2018, le déploiement de 200 « Micro-Folies ».

Ce projet, imaginé par l'établissement public du parc de la Villette a pour objectif principal, l'implantation des lieux de culture sur des territoires qui en sont démunis ou éloignés. Projet culturel global, la Micro-Folie, vise à diffuser les chefs-d'œuvre issus des établissements nationaux culturels partenaires, à favoriser la création en partenariat avec les artistes locaux et à animer les territoires en devenant un lieu d'échange et de convivialité. Le projet qui y est développé, est partagé avec les artistes installés localement et les acteurs culturels et socio-culturels

La Micro-Folie est construite autour :

- Un musée numérique associant le Château de Versailles, le Centre Pompidou, le Louvre, le Musée national Picasso - Paris, le Musée du Quai Branly, la Philharmonie de Paris, la RMN - Grand Palais et Universcience ;
- Un Espace scénique, un Café, où peuvent répéter et se produire des artistes, des associations et des amateurs. La Micro-Folie devient le lieu d'une programmation événementielle régulière ;
- Un FABLab ou Espace atelier, équipé pour s'initier à de nombreuses disciplines dans un esprit DIY (Do It Yourself). Des parcours d'éducation artistique et culturelle ont été spécialement conçus entre le musée numérique et les FABLAB ;
- Une bibliothèque /ludothèque, en lien avec les structures culturelles et les associations locales. De nombreuses activités peuvent être proposées aux enfants et aux familles : ateliers pédagogiques, tables de jeux, salle de lecture, etc... ;

Le Grand Narbonne souhaite déployer le dispositif dès l'année 2018. Le bâtiment IN'ESS est un lieu propice pour le déploiement Micro-folie, pour plusieurs raisons :

- L'emplacement dans un quartier Politique de la Ville ;
- La présence du service Politique de la Ville dans ce lieu permettra une meilleure articulation avec les dispositifs culturels existants (maisons de jeunes, centres sociaux-culturels, associations de quartiers) et une attention particulière à un rapprochement de l'offre culturelle par rapport aux quartiers et leur risque d'enfermement ;

## N°B2018\_123 (3)

- La possibilité de générer des recrutements et des formations associées selon les besoins des publics, ainsi que la possibilité d'accompagner des porteurs de projets à la structuration de leurs initiatives dans ces domaines ;
- L'existence du restaurant et d'une scène, ainsi que l'existence d'un FABLAB équipé et déjà très opérationnel.

Pour le Grand Narbonne, le Contrat de Ville et pour les quartiers prioritaires les avantages de ce projet sont multiples. Il sera question de :

- Accueillir et faire découvrir localement et de façon ludique le patrimoine culturel français ;
- Développer le potentiel du bâtiment IN'ESS en direction des publics issus du quartier prioritaire dans lequel il est implanté ;
- Faire découvrir des talents locaux (scène ouverte ou exposition) ;
- Accueillir tout type de public (scolaires, familles, étudiants, ...) ;
- Se faire accompagner des entreprises relevant de la branche culturelle et créative ;
- Travailler en lien et valoriser les équipements culturels du Grand Narbonne (Médiathèque, Conservatoire, Ecole d'Arts Plastiques).

### A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'autoriser la mise en œuvre de deux actions citées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter la somme de 16 100 €, auprès des services de l'Etat pour la réalisation de ces actions ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 11/10/2018  
et de sa publication  
le : 11/10/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus  
Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

